

Avis de constitution

SOCIETE « DOMAINE AGRO-PASTORAL DE SAGO » en abrégé « DAPS »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX OPERA  
CITE AGHIEN VILLA 42, Lot 42, Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOMAINE AGRO-PASTORAL DE SAGO » en abrégé « DAPS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Production agricole, Elevage, Assistance, Conseil, Formation, Intermédiation, Fourniture de bureau, BTP, Locations d'engins de travaux publics, Location et vente de véhicule, vente de denrée alimentaire, Vente de produits agricole, Promotion et gestion immobilière, Communication audiovisuelle évènementiel, Import-export, Solution à Valeur Ajoutée, Solution IT, Prestations Diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la gestion, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX OPERA  
CITE AGHIEN VILLA 42, Lot 42, Ilot N/A

Dirigeant(s) M SANGARE SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06760 du 12/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41463/GTCA/RC/2024 du 12/07/2024

